

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Objet : Assemblée Générale saison 2017 / 2018

L'assemblée générale aura lieu le mercredi 20 mars 2019 à 19h30 salle de l'ASM.

Ordre du jour :

- Mot du président
- Bilan financier
- Rapport technique Alice pour la GAF et GAM
- Elections du tiers sortant :
 - Pascal PORCHER, nouvelle candidature Pascal PORCHER ?
- Questions diverses
- Mot du Président de l'ASM et de Bernard THUET
- Récompenses aux gymnastes
- Pot de l'amitié

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Rapport moral par la Présidente Mme Isabelle BENITEZ

Monsieur le Président de l'AS Mantaise Patrick CHERENCEY, Monsieur le Président Adjoint de l'AS Mantaise Francis DUMONT, Monsieur le maire adjoint chargé des sports de Mantes la Jolie Bernard THUET, Monsieur le trésorier général Jean DERMERSEDIAN (excusé), Monsieur le secrétaire général Pierre NOUGAREDE (excusé), Monsieur Gérard AUXENFANTS Secrétaire Général de l'OMS, Mesdames, messieurs les membres du bureau de la gym, mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers gymnastes et chers amis.

Je remercie chaleureusement Serge JEGOU, président de la section depuis de nombreuses années, auquel j'ai succédé en avril 2018 et sans qui la section gymnastique de l'ASM n'aurait jamais atteint le niveau qui est le sien aujourd'hui.

L'équipe d'entraîneurs qui n'a pas changé en 2017-2018 était composée de Yassin AIT GOUCHE, Gwénaëlle DELOIRIE, Dylan OZIER-LAFONTAINE et Alice PARVE Responsable technique ; ils ont assuré les cours de gymnastique tout au long de la saison, accompagnés d'aides bénévoles : Lysa RACHID MARTIN, Sarah et Selma KARAHACANE, Myriam BOULAMA, sans oublier Carla ANDREACCHIO, Sarah et Selma KARAHACANE nos juges qui ont œuvrés pendant les compétitions.

Après plusieurs années de baisse et de stagnation, les effectifs ont de nouveau progressé très fortement passant de 270 à 342 inscrits revenant quasiment au niveau des effectifs de 2012. La progression s'est surtout faite sur les groupes loisirs (passant de 105 à 150 inscrits), et dans une moindre mesure sur les groupes Compétition.

La section gymnastique est ainsi toujours le 1^{er} club gymnique de la région mantaise et aussi la 2^{ème} section de l'ASM après le tennis.

Le site internet de la section a continué à évoquer toute la saison les activités et animations des différents groupes ainsi que les résultats des compétitions. A noter, que cette saison, ce site a évolué vers un nouvel hébergeur spécialisé dans le sport. Vous pouvez le découvrir en allant consulter asmantaisegymnastiques.fr

Comme chaque année, le club a organisé 3 animations pour nos babys gym : Baby halloween, Baby noël et Baby carnaval permettant pendant toute une matinée aux parents de venir regarder leurs enfants évoluant sur un parcours gymnique.

Pour les groupes loisirs nous avons effectué des portes ouvertes 2 fois dans la saison afin que les parents puissent voir la progression de leurs enfants et lors de la 2^{ème} porte ouverte nous avons organisé une compétition interne pour chaque groupe loisirs. Chaque gymnaste est reparti avec une médaille.

Par l'initiative de Yassin AIT GOUCHE, le groupe trampoline loisirs a fait une sortie au trampoline parc. Les entrées ont été offertes par le club aux gymnastes participants.



Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Nous avons participé au Téléthon en décembre 2017, et nos gymnastes ont pu se faire remarquer par leur adresse et leur agilité sur les différents passages devant un public enthousiaste.

Pour clôturer la saison nous avons organisé le 23 juin 2018 notre traditionnel gala qui reste toujours une journée inoubliable pour les enfants. Un public très nombreux s'est déplacé sur l'ensemble de la journée. Vraiment un grand succès. Nous avions programmé un gala en deux parties pour alléger le déroulement de cette manifestation. La 1ère partie en matinée était réservée exclusivement à nos groupes de baby-gym sur le thème des « voyages aux quatre coins du monde ». Les parents et familles ont pu apprécier le déroulement du gala dans de bonne condition et les baby-gym ont pu montrer à leurs proches le travail accompli. En 2ème partie l'après-midi ce sont les groupes loisirs filles et garçons qui ont présenté un programme concocté par les entraîneurs sur le thème de « l'ASM fait son cirque ». Le tout agrémenté de remarquables démonstrations aux agrès, au trampoline et au tumbling par les groupes compétitions. A la fin du gala, nous avons également remercié chaleureusement Yassin et Dylan, qui ont choisi d'utiliser l'expérience acquise à l'ASM pour relever de nouveaux challenges vers de nouveaux horizons.

Et je tiens d'ailleurs à remercier tous les volontaires qui sont venus nous aider au montage et démontage du matériel lors de notre gala. Un grand merci aux bénévoles pour leur aide qui est toujours très appréciée et nous espérons pouvoir compter encore sur vous cette année pour le prochain gala qui est programmé le samedi 29 juin prochain.

En effet, ce moment privilégié, permet aux jeunes gymnastes de montrer de quoi ils sont capables et de faire de belles démonstrations devant leurs proches. Pour les spectateurs, c'est l'occasion de découvrir la pléiade de disciplines que proposent la gymnastique : barres asymétriques, poutre, cheval d'arçon, sol... D'ailleurs cette année le samedi 29 juin, pour les baby-gym la représentation se fera de 16h00 à 18h00, ensuite pour l'ensemble des groupes loisirs ce sera de 19h00 à 22h00. Ce point d'orgue de la saison est incontournable pour les enfants et leurs familles qui viendront les admirer. Tout le monde pourra apprécier la souplesse et l'agilité des gymnastes en herbe qui arboreront des déguisements mettant à l'honneur la musique. Cette année encore, le Trampoline sera présent. Impressionnante, cette discipline mêle acrobatie et agilité. Ce gala sera aussi l'occasion de découvrir les groupes "parents-enfants", où les tout-petits et les adultes apprennent ensemble à bouger activement grâce à des leçons riches et variées. Un moment émouvant, tout en équilibre.

Concernant la trésorerie, notre situation financière, grâce à la hausse sensible des effectifs, s'est nettement améliorée et je laisserai à Serge JEGOU le soin de vous présenter en détail le bilan financier préparé par Marja SOUQUIERE notre trésorière qui n'a pu être des nôtres ce soir.

Dans le domaine de nos activités, nous continuons à développer le club dans les sections de baby-gym, grâce au professionnalisme des entraîneurs breveté d'état spécialisés pour la petite enfance. Le cours de Parents / Enfants du mercredi matin était encadré par Alice.

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Les cours de Baby-gym du samedi matin étaient organisés par Alice, Gwénaëlle et Yassin.

Les groupes Loisirs GAF et GAM étaient encadrés par Alice, Gwénaëlle, Yassin, Dylan, Sarah et Selma.

Les groupes compétitions étaient coachés par Alice aidée de Sarah et Selma pour la GAF et pour la GAM par Yassin et Dylan.

L'activité trampoline étaient encadrés par Yassin et Dylan au gymnase SOUQUET. Nous avons mis en place quelques actions de démonstrations lors de manifestations organisées par la ville de Mantes La Jolie pour que le trampoline trouve vraiment sa place dans le MANTOIS.

Pour les résultats sportifs très encourageants de l'ASM Gym, Alice vous fera une synthèse dans un instant. Merci aux parents et aux entraîneurs qui ont assurés tout au long de la saison les trajets vers les plateaux de compétitions en Ile de France.

Mais notre association n'est pas uniquement un club de compétition, la part de gymnastique loisirs représente environ 80% des licenciés, des baby à la gym adulte. Pour les gymnastes loisirs le club propose diverses activités, la gymnastique sur agrès, le tumbling, la gymnastique acrobatique et le trampoline. Pour les jeunes la pratique de la gym s'effectue dès l'âge de 6 ans suivants différents disciplines: la gymnastique artistique féminine et masculine, le trampoline. Le but premier de l'ASM Gymnastique étant de donner un maximum de plaisir à nos adhérents quel que soit l'âge et le niveau choisi.

Sans le professionnalisme de nos entraîneurs salariés, sans l'ensemble des bénévoles qui aide nos animateurs au quotidien, rien de tout cela ne serait possible, un grand merci donc à eux : Alice PARVE, Yassin AIT-GOUCH, Gwénaëlle DELOIRIE et Dylan OZIER LAFONTAINE ainsi que Sarah et Selma KARAHACANE qui passant actuellement leurs diplômes sont l'avenir du club.

Un grand merci à nos bénévoles, qui faut-il le rappeler, sont indispensables au bon fonctionnement du club.

Gaël DELOIRIE qui est en charge des contrats des salariés et de la gestion des heures des salariés.

Serge JEGOU, vice-président, qui est au bureau directeur de l'ASM et qui est en charge des relations avec la mairie, le service des sports et l'OMS.

Pascal PORCHER pour sa présence et son aide technique sur le matériel et dans les organisations.

Marja SOUQUIERE pour le suivi financier de la section qui est un poste éminemment important.



Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Nous recherchons toujours activement un volontaire pour la partie secrétariat.

Merci aussi à l'AS Mantaise par son Président Patrick CHERENCEY, au bureau directeur et à Irène KESSELY Responsable administrative pour leur aide en continu envers la gymnastique.

Enfin, la participation et le soutien de la ville de Mantes la jolie, du Service des Sports (Daniel MOIREAU) et de l'OMS (Bernard THUET) ont également été très précieux pour la réalisation de nos projets et qui ont permis d'écrire une belle page de la gymnastique mantaise.

En conclusion, cette année sportive était une joie pour les entraîneurs et les bénévoles de s'investir tout au long de la saison pour que la Gymnastique représente honorablement l'AS Mantaise.

Je vous remercie de votre attention.

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité

Rapport financier par le Vice-Président M. Serge JEGOU en l'absence de Mme Marja SOUQUIERE

Bonjour à tous,

Ne pouvant moi-moi-même être présente à cette AG, je remercie d'ores et déjà le membre du bureau de la Gym qui se charge de lire ce message.

Afin de ne pas alourdir la tâche de mon « collègue » du bureau de la Gym, j'ai fait le choix cette année de préparer un bilan très court. Seul l'essentiel sera retenu.

L'année sportive 2017-2018 fut une année exceptionnelle ! Les résultats de point de vue économique sont au-delà de nos espérances.

Après vérification de nos comptes et validation par les Commissaires aux Comptes de l'ASM, nous terminons la saison avec un résultat très positif de 17.300 euros.

Vous pourrez constater par vous-mêmes à l'aide du tableau et des graphiques, « les camemberts », comment se répartissent les recettes et les dépenses, avec juste quelques commentaires.

LES RECETTES s'élèvent à un montant total de 107.500 euros :

1/ Les cotisations des adhérents constituent la plus grosse rentrée d'argent pour notre section, 82.000 euros cette année, soit 76% de nos recettes. C'est une progression de 5% par rapport à la saison précédente, principalement grâce au nombre croissant d'adhérents. Je souhaite attirer votre attention sur le fait que l'augmentation des recettes a pu s'opérer sans une hausse substantielle des cotisations.

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

2/ Au titre de la formation BPJEPS de Yassin, qui faisait encore parti du staff des entraîneurs la saison dernière mais qui est maintenant parti dans un autre club, nous avions reçu une aide de l'état d'un montant très important , de l'ordre de 13.000 euros l'an dernier. Cette formation avait permis à Yassin et à notre section de signer un contrat avec des conditions permettant de bénéficier d'une aide de l'état pendant 2 ans, ce qui a permis de considérablement améliorer nos résultats financiers. Cette aide était limitée dans le temps. Elle a pesé lourd dans les résultats positifs de l'année dernière, mais dorénavant c'est terminé.

3/ Les subventions s'élèvent à 5.200 euros, c'est une légère baisse par rapport à la saison précédente.

La principale subvention vient pour 4.000 euros de l'ASM, le reste provient du CNDS et du GPSEO.

4/ Les autres recettes sont les bénéfices réalisés lors du gala de fin d'année et les fonds reçus pour des prestations de services réalisées au titre de l'insertion.

La section a aussi acheté puis revendu des tenues aux gymnastes, mais là il ne s'agit pas d'un véritable bénéfice, puisque la section a d'abord avancé les fonds pour l'achat des tenues, puis les a revendus au prix coûtant.

La section a enfin reçu un petit montant pour la participation des bénévoles au bon déroulement du Paris-Mantes.

LES CHARGES s'élèvent à un montant total de 90.200 euros :

1/ Comme d'habitude, les salaires et charges des 4 entraîneurs ont constitué la plus importante dépense, 70.000 euros ou 78% .

2/ Nous avons dû débourser 4.800 euros pour les licences. Les licences coûtent en effet de plus en plus cher à la section, compte tenu du fait que nous devons progressivement licencier tous les gymnastes du club, c'est une exigence de la FFG. L'année dernière, seuls les compétitifs avaient été licenciés, cette année nous avons dû procéder à l'affiliation des groupes Baby-Gym également.

Les frais liés aux compétitions se sont élevés à 3.700 euros, comprenant les frais d'engagement, les montants réglés aux juges ainsi que les frais de déplacement.

3/ Les 6% restants des dépenses se décomposent entre les frais de formation, les assurances, l'achat de tenues évoqué précédemment et du petit matériel.

4/ Sous la ligne « autres » (7%) se cachent « tout le reste », soit la cotisation à l'OMS, la tombola de l'ASM dont le montant est prélevé directement sur le compte de la section, idem pour les droits d'entrée réglés à l'ASM pour tous les adhérents de notre section. Sous cette ligne figurent également les dépenses pour la préparation de toutes les différentes manifestations comme le gala de fin d'année, le Père Noël pour les babygyms, Halloween, notre assemblée générale, les frais bancaires et postaux, etc.

CONCLUSION :

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

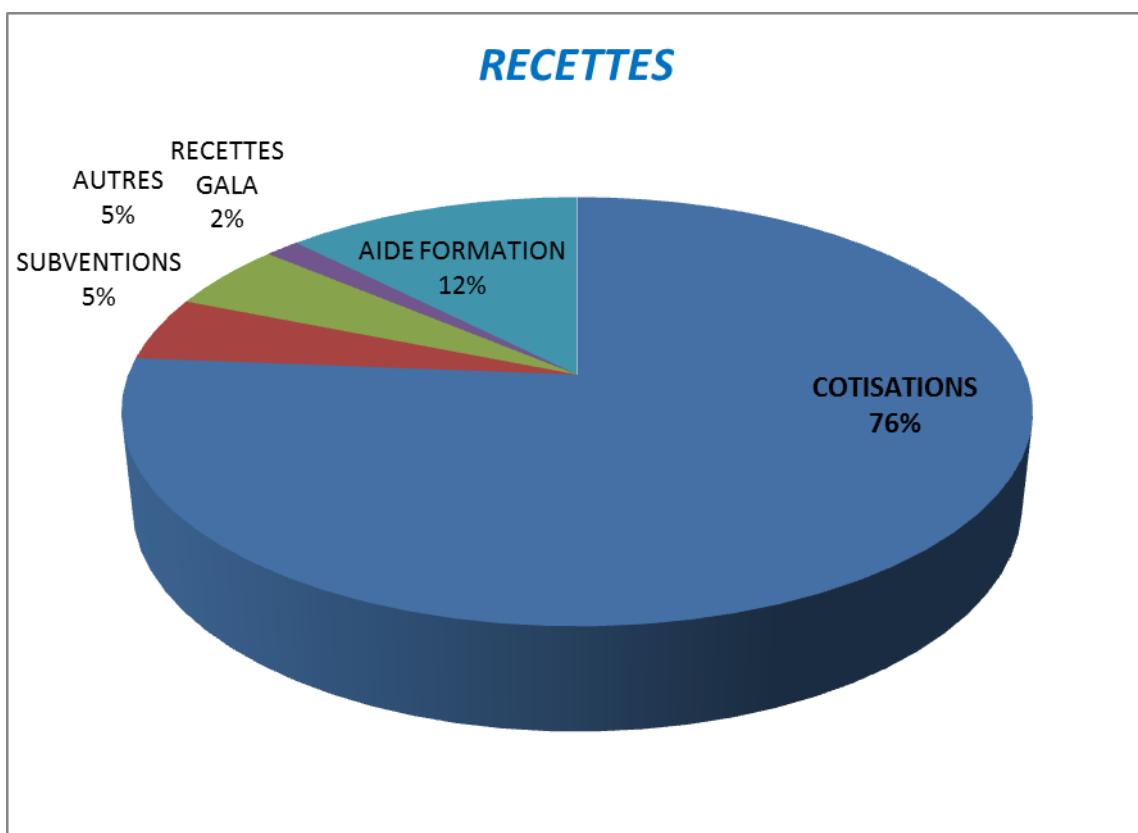
La saison 2017-2018 fut alors une très bonne saison pour notre section. Ceci est le résultat de l'adhésion d'un nombre maximum de gymnastes, ce qui est très réjouissant pour la discipline de la gymnastique de façon générale et pour notre section en particulier. Le bon résultat doit aussi beaucoup aux efforts déployés par tous pour maîtriser les dépenses notamment.

Nous pourrions surfer sur ce très bon résultat et considérer que « ca y est, tout est permis maintenant ». Je dois cependant attirer votre attention sur le fait que les recettes de la saison présente, 2018-2019, seront un peu moindres, le nombre d'adhérents ayant baissé un peu. En outre, les dépenses seront à leur tour plus importantes, notamment du fait que les licences vont frôler les 7.000 euros cette année.

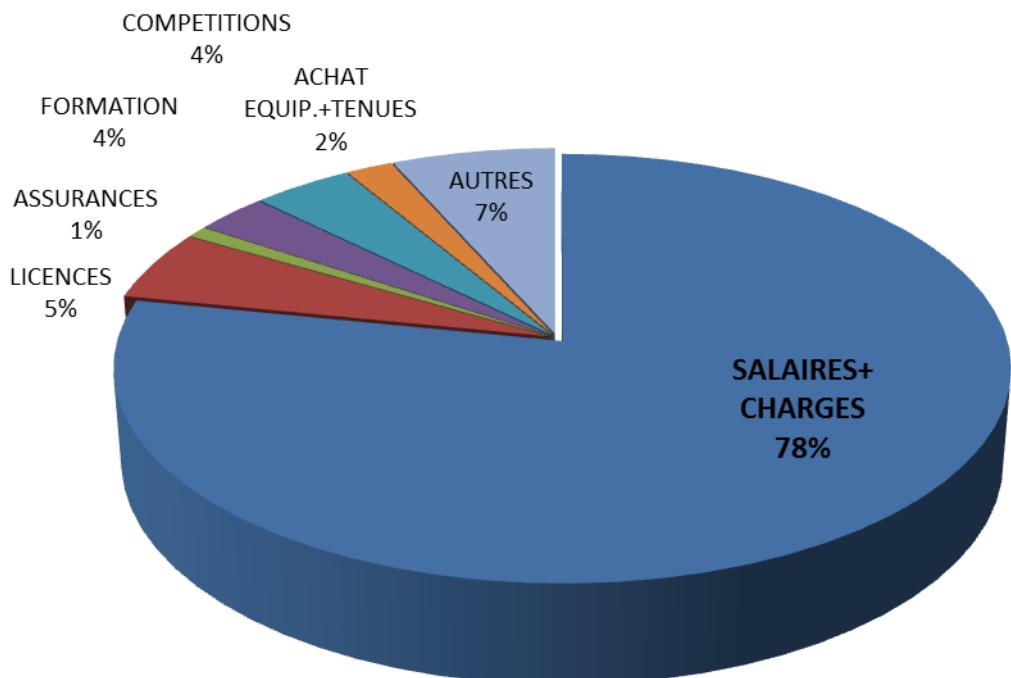
Comme vous le savez, nous sommes passés de 4 entraîneurs salariés la saison dernière à 3 cette saison. Ceci ne veut pas dire que les dépenses vont baisser de façon conséquente. L'entraîneur masculin assure le même nombre d'heures que celui dispensé l'année dernière par les 2 entraîneurs. Sa qualification justifie par ailleurs un salaire plus élevé. Nous souhaitons aussi faire progresser tous nos entraîneurs en accordant, autant que permis, une revalorisation de leurs salaires.

Avec une gestion raisonnable et satisfaisante pour tout le monde, la section pourra continuer à évoluer en toute sérénité. Les efforts conjugués de tous ensemble permettront d'y arriver.

Merci de votre attention.



DEPENSES



RECETTES			DEPENSES		
COTISATIONS	81 980	76%	SALAIRES+CHARGES	70 452	78%
SUBVENTIONS	5 175	5%	LICENCES	4 745	5%
AUTRES	5 420	5%	ASSURANCES	778	1%
RECETTES GALA	1 563	1%	FORMATION	2 708	3%
AIDE FORMATION	13 331	12%	COMPETITIONS	3 693	4%
			ACHAT EQUIP.+TENUES	1 735	2%
			AUTRES	6 036	7%
TOTAL	107 469	100%	TOTAL	90 147	100%

Mantes-la-Jolie, le 22 mars 2019

Voir le PowerPoint en pièce jointe ou cliquer [ici](#)

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

Rapport technique par la responsable Mme Alice PARVE

Voir le PowerPoint en pièce jointe ou cliquer [ici](#)

Vote du rapport technique : adopté à l'unanimité

Élection du tiers sortant

Sortant M. Pascal PORCHER, nouvelle candidature Pascal PORCHER

Personne ne se représente, M. Pascal PORCHER élu.

Question diverse :

Question au Maire Adjoint au Sport : A quand une salle spécifique Gymnastique

Réponse du Maire M. Bernard THUET : Ce n'est pas pour aujourd'hui, mais on n'y réfléchi. Il est vrai que cette année nous avons plutôt consacré les finances pour les écoles.

Récompense aux gymnastes :

Cette année l'ASM Gymnastique a récompensé les gymnastes en leur offrant une gourde à l'effigie de l'ASM et cette corde est nominatif. (Voir photo)

Fin de séance à 20h50